

# LES « PAGI » DE LA DOMNONÉE AU IX<sup>e</sup> SIÈCLE

D'APRÈS LES HAGIOGRAPHES BRETONS

---

Les Vies des saints bretons, si l'on excepte celle de saint Samson, ont été composées entre trois et six siècles après leur mort. Les clercs, chargés par leurs évêques ou leurs abbés d'exalter les vertus et l'apostolat des bienheureux dont on commémorait l'anniversaire, ou vénérât la tombe, n'avaient le plus souvent à leur disposition que quelques vagues traditions ou quelques menus faits qu'ils s'empres-  
saient d'amplifier par des détails empruntés à d'autres Vies et par des citations des Écritures. Parfois même, ils ne possédaient pas le moindre document et n'avaient alors d'autre ressource que de démarquer totalement quelque récit hagiographique, voire d'en inventer; ils ne s'en sont pas privés.

Ils ont, par contre, recherché très consciencieusement les lieux mentionnés par la tradition et la toponymie concernant leurs héros, et ont adapté à ces lieux, qu'ils décrivent fort exactement, des thèmes empruntés au folklore ou aux récits d'écrivains anciens. Aussi, si ces Vies n'ont, pour la plupart, aucune valeur historique, et si la critique moderne n'en a retenu qu'un minime résidu, elles présentent, cependant, des renseignements non négligeables pour la période à laquelle elles furent écrites, tout particulièrement aux points de vue liturgique <sup>1</sup> et topographique.

---

1. V. à ce sujet : F. DUINE, *Questions d'Hagiographie et Vie de saint Samson*, Paris, 1914, pp. 35 et suiv.

La Vie la plus ancienne de saint Tugdual, par exemple, donne sur les *pagi* de la Domnonée au IX<sup>e</sup> siècle de précieuses indications, d'ailleurs confirmées et complétées en quelques points par diverses autres Vies et, tout particulièrement, par celle contemporaine de saint Paul Aurélien, rédigée par Wromonoc à Landevennec en 884<sup>2</sup>.

Bien que ces *pagi* aient déjà fait l'objet de minutieuses études de la part d'Aurélien de Courson, de A. de Barthélemy et de A. de la Borderie<sup>3</sup>, il ne nous paraît pas inutile d'y revenir, de profondes divergences subsistant entre ces érudits et certaines de leurs identifications paraissant, au demeurant, très douteuses.

\* \* \*

Ainsi que l'ont montré Mgr Duchesne et l'abbé Duine, cette première Vie de saint Tugdual n'est qu'une simple notice précédant un cartulaire ou un terrier. L'une des deux idées maîtresses qui ont présidé à son élaboration est en effet, comme l'a très bien mis en lumière le premier de ces auteurs, d'indiquer que le monastère de Tréguier avait de très nombreuses propriétés dans le nord de la Bretagne, « possessions légalisées *ab antiquo* et en bon lieu<sup>4</sup> ».

La notice rapporte que saint Tugdual, débarqué dans le *pagus Achmensis*, y fonda un premier monastère nommé Lampabu dans le plou de Macoer. Il reçut alors de son cousin

2. La Vie la plus ancienne de saint Tugdual a été publiée par A. DE BARTHÉLEMY (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLIV, 1883) et par A. DE LA BORDERIE (*Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, 2<sup>e</sup> série, t. II, 1884); celle de saint Paul Aurélien par Ch. CUISSARD (*Revue Celtique*, t. V, 1883).

3. A. DE COURSON, *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, Paris, 1863, Prolégomènes, pp. LXXXI et suiv. — A. DE BARTHÉLEMY, *loc. cit.*, pp. 118-122. — A. DE LA BORDERIE, *loc. cit.*, pp. 296-305. *Histoire de Bretagne*, t. I, cartes h. t. III et V.

4. DUINE, *Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, première partie, pp. 61-63 (n<sup>o</sup> 15). — Mgr DUCHESNE, *Revue Celtique*, t. X, pp. 253 et suiv. La seconde idée maîtresse de la Vie de saint Tugdual est, suivant cet érudit, d'établir que saint Tugdual était réellement évêque, en vertu de toutes les autorités légitimes : le Saint Esprit (colombe) et le souverain franc. Ces deux auteurs, ainsi que Molinier, ont montré que cette Vie remontait seulement au IX<sup>e</sup> siècle et non au VI<sup>e</sup> comme l'avaient indiqué A. de Barthélemy et La Borderie.

Deroch, qui régnait sur la Domnonée, des biens dans toute l'étendue de ce territoire. Du *pagus Achmensis*, il passa donc successivement dans le *pagus Doudur* où il fonda Trégurdel, Santheguo et Trepompae, puis dans le *pagus Castelli*, dans le *pagus Civitatis* et dans le *pagus Treher* où il établit son grand monastère du Val Trecor. De là, il gagna le *pagus Guoelou*, puis le *pagus Penteur*, un second *pagus Daudour* et enfin le *pagus Racter*. Il reçut également, ajoute le rédacteur, beaucoup d'autres possessions tant en Bretagne qu'en pays gallo.

Cette dernière assertion, qui indique clairement que saint Tugdual n'est pas seulement un apôtre de la Domnonée, mais de toute la Bretagne, ainsi qu'il ressort également d'ailleurs de la *Vita metrica* de saint Guénoles<sup>5</sup>, prouve que la liste des *pagi* énumérés par le rédacteur n'est nullement limitative. Suivant A. de Barthélemy, elle ne représente que les *pagi* rencontrés par le saint dans la Domnonée en suivant d'ouest en est la grande voie romaine qui desservait le nord de la péninsule armoricaine, opinion combattue par A. de Courson et La Borderie qui font zigzaguer le saint par le Poher.

Nous allons essayer, à notre tour, d'identifier les différents *pagi* mentionnés dans cette première Vie de saint Tugdual et de déterminer leurs frontières.

\* \* \*

**Pagus Achmensis**<sup>6</sup>. — Les Vies de saint Tugdual et de saint Paul Aurélien montrent que ce *pagus* confinait à l'océan et en désignent expressément quelques lieux : Ploumoguer (*Plebs Macoër*), Trébabu (Lampabu), Kerber, premier monastère de saint Paul entre Ploudalmezeau et Lampaul, Ploudal-

5. *Cartulaire de Landevennec*, édition LA BORDERIE, Rennes, 1888, p. 82. Cela ressort également de la troisième Vie de saint Tugdual, v. LA BORDERIE : *saint Tugdual*, *loc. cit.*, p. 98, § 6, et p. 106, § 19.

6. Dit aussi *Agnensis* dans les Vies de saint Paul Aurélien et de saint Hervé et *Ocismensis* dans la troisième Vie de saint Tugdual (*loc. cit.*, p. 97, § 4). Sur les formes latines du pays d'Ach, v. LA BORDERIE : *Saint Tugdual*, *loc. cit.*, pp. 362 et suiv.

mezeau (*Plebs Telmedovia*), Lampaul-Ploudalmezeau, Saint-Jaoua (en Plouvien).

La vie de saint Hervé mentionne d'autre part dans ce *pagus* l'ermitage de sainte Rivannon, celui de saint Urfoed qu'il céda à saint Hervé, enfin le nouvel oratoire édifié par saint Urfoed dans la forêt Douna et où il décéda <sup>7</sup>. En dehors de ce dernier, la *Lann Incensi* de la légende, identifiée, à juste titre, par Kerdanet et La Borderie avec la chapelle Saint-Urfold, en la paroisse du Bourgblanc, où se voit toujours le sarcophage du solitaire, les deux premiers n'ont pas été déterminés à notre connaissance. Il est aisé de voir cependant que l'oratoire de sainte Rivannon est aujourd'hui Lanrivanan, en la paroisse de Plouguin, non loin des rives de l'Aber Benoît. Quant au premier oratoire de saint Urfoed, il existe toujours non loin de là, entre Plouguin et Lanrivoaré. C'est une hutte en terre désignée sous le nom d'ermitage de Saint-Hervé et objet d'une grande dévotion.

Enfin, la Vie de saint Armel indique qu'il débarqua dans le pays d'Ach et fonda le monastère de Plouarzel qui conserve son nom <sup>8</sup>.

Si nous avons ainsi d'assez nombreuses indications sur le *pagus Achmensis*, il reste à en préciser la frontière orientale, qui, du nom du *pagus* contigu Daoudour, était certainement constituée par un cours d'eau. Courson, divisant le Léon en trois territoires qu'il identifie aux trois archidiaconés de l'évêché de Léon, situe le *pagus Achmensis* entre l'Elorn et l'Abervrach, le Kemet Illi entre l'Abervrach et la Flèche, et le *pagus Leonensis*, ou Daoudour, entre la Flèche et le Queffleut. A. de Barthélemy indique également comme limites du *pagus Achmensis* celles de l'archidiaconé du même

7. *Vie de saint Hervé* publiée par LA BORDERIE, Rennes, 1892 (tiré à part de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, t. XXIX). Douna, du gaulois *dumnos*, signifie profonde. La Vie mentionne également *Lanna Nuzani*, aujourd'hui Landouzan, ancienne trêve du Drennec.

8. DOM LOBINEAU, *Les Vies des saints de Bretagne*, Rennes, 1725, p. 79; et, à ce sujet F. DUINE, *Saint Armel*, dans *Annales de Bretagne*, t. XX, pp. 136-145 et 431-471.

nom et se borne à indiquer que le *pagus* Daoudour occupait la partie méridionale du Léon sans en préciser les limites.

La Borderie manque de précision. Si, dans une note <sup>9</sup>, il indique bien que l'archidiaconé d'Ach représentait l'antique *pagus* du même nom et s'étendait entre l'Elorn et l'Abervrach, il assimile, par contre, le *pagus* limitrophe Daoudour à la châtellenie Daoudour et donne à celui-ci pour limite occidentale les paroisses suivantes : Mespaul, Plouvorn, Plougourvest, Landivisiau, Lampaul-Guimiliau, Saint-Sauveur et Commana, point de vue inconciliable avec le précédent <sup>10</sup>.

A l'appui de sa thèse, Courson invoque très justement le passage connu de la Vie de saint Judicaël concernant Trefflez : « ... *in tribu Lesiae, in capite littoris magni, a parte occidentali, in confinium pagi Leonium et Commendationis Illi* ». Mais, cette dernière Vie date seulement du XI<sup>e</sup> siècle, et il ressort de la Vie de saint Paul que le *pagus Leonensis* s'étendait à l'ouest au IX<sup>e</sup> siècle, non pas jusqu'à la Flèche, l'*amnīs Lissis* <sup>11</sup> de la Vie de saint Hervé, mais jusqu'à l'Abervrach, montrant ainsi que le Kemenet Illi fut probablement créé aux dépens du *pagus Leonensis* entre ces deux dates.

La Vie de saint Paul relate en effet que le saint, peu après avoir quitté son monastère de Ploudalmezeau pour se rendre dans l'île de Batz auprès du comte Withur, arriva dans un lieu appelé par les habitants *Plebs amcisae lapideae* <sup>12</sup>, situé près de la mer à l'extrémité du *pagus Leonensis*. Là, ses disciples et lui, fatigués de leur trajet, s'arrêtèrent; et ses compagnons, assoiffés, cherchèrent en vain de l'eau potable. Le saint, par ses prières, fit sourdre du sol, en leur présence, trois sources limpides.

9. LA BORDERIE, *Saint Tugdual, loc. cit.*, note E, p. 362. L'archidiaconé d'Ach ne comprenait toutefois pas la paroisse de Plouediner.

10. *Idem*, p. 296.

11. Il est curieux de noter que contrairement au sens actuel de son nom, *Lissis*, du radical *lesc*, signifie : à cours lent.

12. Cuissard indique *amcinim lapideam*, qui ne signifie rien. C'est certainement une faute de lecture ou de scribe et l'on doit rétablir *amcisa lapidea* : la pierre tronquée.

Légende évidente, pour expliquer la substitution, en ce lieu, du christianisme au culte antique de l'eau, mais fort précieuse puisqu'elle permet de déterminer la limite des *pagi Achmensis* et *Leonensis* au IX<sup>e</sup> siècle. La toponymie montre, en effet, que ce miracle aurait eu lieu en la paroisse de Plouguerneau près du village de Coz Grouanec où se voit toujours la pierre levée en forme de pyramide tronquée, haute de trois mètres et surmontée d'une croix, la *lapidea amcisa* de la Vie, pierre sans doute vénérée autrefois par les payens et à l'origine de la chapelle N.-D. du Grouanec <sup>13</sup>. Venant de Ploudalmezeau, la route parcourue par saint Paul franchissait l'Abervrach, au sud de ce village, au Pont Crach où l'on aperçoit encore les énormes dalles du gué pavé antique et une croix rappelant le souvenir du saint <sup>14</sup>. C'est aussitôt après le passage de l'Aber, au lieu dit aujourd'hui Prat Paol, que s'arrêtèrent le saint et ses compagnons. Peu au nord-ouest de ce dernier hameau, la chapelle Saint-Paul, dont l'autel est édifié sur l'une des sources, perpétue le souvenir de cette halte miraculeuse; une seconde source est à l'intérieur de son enclos et la troisième légèrement en dehors.

Ainsi, c'est bien l'Abervrach qui formait la limite des deux *pagi*; et son cours, depuis son embouchure jusqu'à sa source près de Saint-Thonan, sert d'ailleurs de frontière commune aux paroisses qui le bordent et limitait jadis dans leur plus grande partie les archidiaconés. La frontière orientale du *pagus Achmensis* gagnait ensuite l'embouchure de l'Elorn en suivant le ruisseau Pene aboutissant à Beuzit, qui le séparait du Daoudour, faisant ainsi du *pagus Achmensis* une unité parfaitement déterminée. La Vie de saint Tugdual mentionne, en effet, parmi les fondations du saint en Daoudour, Tregurdel, qui doit être identifié, croyons-nous, avec Lan-

13. Coz Grouanec se trouve sur l'ancienne voie romaine, la *via publica* de la Vie de saint Paul (*loc. cit.*, p. 442).

14. Chanoine H. PÉRENNÈS, *Plouguerneau*, Langonnet, 1941, p. 8. Saint Pol disait aux habitants de Tolente : « J'ai détruit chez vous un serpent, et, pour vous le prouver, j'en laisse un autre sous la croix du Pont Crach ».

gurdel indiqué par le *Cartulaire de Landevennec* comme à proximité et au nord de l'ermitage de saint Conogan, aujourd'hui Beuzit-Saint-Conogan, donc tout près de la limite des deux *pagi* <sup>15</sup>.

Quant au *pagus Leonensis*, qui comprenait certainement le *castellum* de Léon, Castel Pol, dont il tirait son nom, et ainsi que le confirme d'ailleurs la Vie de saint Malo par Bili <sup>16</sup>, il s'étendait donc entre l'Abervrach et le Queffleut, nous le déterminerons tout à l'heure.

Si plusieurs Vies de saints nous ont ainsi permis de fixer les frontières du *pagus Achmensis*, d'autres, sans le mentionner explicitement, y relatent quelques fondations. La Vie de saint Goueznou, par exemple, rappelle l'oratoire construit par son frère Majan près de l'estuaire de la rivière Bazlananda (Aber Benoît), aujourd'hui Locmajan en Plouguin, puis le monastère du saint : Lann Goueznou, aujourd'hui Goueznou. Elle fait également connaître que leur sœur Tugdonia, remontant la Doëna <sup>17</sup> (Abervrach), s'établit dans le *Plebs Abennoca*, aujourd'hui Plabennec. Quant à leur père Tudoghilus, avant de se fixer en Guipavas, il avait édifié un oratoire non loin de Castel Colobii à l'extrémité du *Plebs Denarii* (Plouédiner) entre les rivières Bazlananda et Doëna, ce qui paraît être l'emplacement de la chapelle actuelle Sainte-Marguerite, près de Quistillic en Landeda.

La Vie de saint Ronan mentionne également son premier ermitage devenu Saint-Renan.

Enfin, la Vie légendaire de saint Ténénan mentionne la forêt de Bevoez, aux extrémités de laquelle le saint édifia deux églises : Ilis Gouelet Forest, qui lui est dédiée (La Forest), et Saint-Pierre de Ploebevoez, aujourd'hui Guipavas.

15. *Cartulaire de Landevennec*, édition LA BORDERIE, p. 165. On peut objecter que la Vie de saint Tugdual porte Tregurdel et non Langurdel, mais ne mentionne-t-elle pas Lampabu au lieu de Trépabu! Nous n'avons d'ailleurs trouvé aucun Tregurdel dans la région comprise à l'ouest du Queffleut.

16. Livre II, chap. XVIII. Publiée par F. Lot, dans : *Mélanges d'Histoire de Bretagne*, Paris, 1907, pp. 332-440.

17. Il existe plusieurs rivières de ce nom, telle la Doëna, aujourd'hui la Deheune, affluent de la Saône. Ce nom celté semble de la même racine que Divona et indiquer des eaux de qualité.

Remarquons en terminant que la Domnonée, dont le *pagus Achmensis* constituait la partie occidentale, ne s'arrêtait donc nullement à la rivière de Morlaix, ainsi que l'ont prétendu Courson et La Borderie<sup>18</sup>, mais s'étendait jusqu'à la pointe Saint-Mathieu. Wromonoc est, en effet, formel à ce sujet : « *Iste vero pagus (Agnensis) Domnonensis patriae quaedam pars est occidentem versus constituta*<sup>19</sup>.

\* \* \*

**Pagus Daoudour.** — Ce nom breton signifie pays des deux cours d'eau, c'est l'équivalent des nombreux *Inter amnes*, Entrammes ou Entraygues, des autres provinces françaises.

La Borderie, après avoir indiqué que les *pagi Achmensis* et Daoudour constituaient tout le Léon, identifie à l'Elorn et au Queffleut les deux cours d'eau ayant donné son nom au second *pagus*, qu'il restreint à la châtellenie Daoudour telle qu'elle était délimitée dans les aveux rendus au roi pour la Principauté de Léon, en 1571 et 1641. Il lui donne donc, en définitive, pour limite orientale la rivière de Morlaix et pour limite occidentale celle que nous avons rappelée plus haut : Mespaul ... Lampaul-Guimiliau ... Commana, frontière absolument inacceptable.

La vie de saint Tugdual, indiquant formellement que le saint pénétra dans le *pagus* Daoudour en quittant le *pagus Achmensis*, implique, en effet, une frontière commune pour ces deux *pagi*, et, par conséquent, ainsi que nous venons de l'indiquer, l'Abervrach et le Pene. Comme, d'autre part, elle relate que Trépompé, Sainte-Sève et Trégurdel étaient en Daoudour, ce *pagus* s'étendait nécessairement entre le

18. LA BORDERIE, *Géographie historique de la Bretagne avant le XI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 1851. — *Origines de la Domnonée armoricaine*, dans : *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 562. — *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1896, t. I, p. 358. Dans tous ces ouvrages, La Borderie limite la Domnonée au Queffleut et à la Rance.

19. *Vie de saint Paul*, loc. cit., chap. XII, p. 438. — Wrdisten, dans la *Vie de saint Guénolé*, mentionne que le saint, tandis qu'il traversait la Domnonée, arriva au Queffleut, ce qui implique bien que le *pagus Leonensis* en faisait partie (LA BORDERIE, *Cartulaire de Landevennec*, loc. cit., p. 162).



Queffleut et l'Abervrach, et ne pouvait donc que se confondre avec le *pagus Leonensis* ou être situé immédiatement au sud de celui-ci, comme l'indique A. de Barthélemy.

Or, nous venons de voir que Lampaul-Guimiliau était en Daoudour. Si ce *pagus* avait été distinct du *pagus Leonensis*, Wromonoc n'eût pas manqué, semble-t-il, de le mentionner parmi les donations confirmées à saint Paul par le roi Philibert (Childebert). Le fait qu'il n'indique, au contraire, dans le diocèse de saint Paul que les deux *pagi Agnensis* et *Leonensis* prouve que ce dernier et le *pagus* Daoudour ne faisaient qu'un <sup>20</sup>. Un accord de 1279, entre Hervé de Léon et l'abbé du Relec, montrant que l'archidiaconé de Léon était appelé indifféremment Daoudour, vient d'ailleurs en apporter confirmation <sup>21</sup>.

Le *pagus* Daoudour tirait ainsi son nom, non pas du Queffleut et de l'Elorn ainsi qu'il est généralement indiqué, mais du Queffleut et de l'Abervrach, sur les bords duquel le village du Daoudour en Plouvien en était peut-être un jalon <sup>22</sup>. Il était limité au midi par le *pagus* du Faou, correspondant au bassin inférieur de l'Aulne et situé à l'extrémité septentrionale de la Cornouaille, ainsi que le rappelle la Vie de saint Guénolé <sup>23</sup>.

La Vie de saint Goulven, dont l'auteur nous fait connaître un petit territoire du Daoudour au XII<sup>e</sup> siècle, est un modèle de composition tophagiographique. En dehors des paroisses de *Plebs Desiderii* (Plouider), de *Plebs Enemori* (Plouneour-Trez), de l'église de Goulven et de son minihy (*Asilus Golvini*), l'hagiographe fait intervenir tous les lieux du voisinage : Brengorut près les palus de Ploneour (auj. Brengurust), Odena et sa fontaine, Kergozian (auj. Cozcastel), Kermoden,

20. *Nam ex duobus pagis Agnensi Leonensique, centum numero tribus, idem rex cum titulo praescriptione in perpetuam diocesim eidem pro haereditate regni coelestis consecravil sancto.* — Vie de saint Paul, loc. cit., p. 452.

21. Dom MORICE, Pr. I, col. 1048.

22. Il est possible, d'ailleurs, que ce village ne doive son nom qu'à sa situation entre l'Abervrach et l'Aber Benoit. Suivant la Vie de saint Riok, l'ancien nom de l'Elorn était Dour-doun (rivière profonde).

23. *Cartulaire de Landevennec*, loc. cit., p. 60.

le Penity, Lesneven (Aula Eveni). Il mentionne également avec un anachronisme un peu déconcertant, la victoire remportée par le comte Even sur les Normands, grâce aux prières du saint, combat dont le théâtre fut la vallée et les grèves proches du Penity, au lieu dit encore aujourd'hui Goas er Even.

La Vie de saint Hervé, dont l'auteur, ainsi que l'a montré Loth<sup>24</sup>, a confondu deux saints différents Hœiarnbiu (Hoarveus) et Hœargnoue, mentionne en Daoudour Lanhouarneau, Lanna Rigurii (Lanrioul en Plouzévédé) et Kaeran (Quéran en Treflaouénan).

\* \* \*

**Pagus Castelli.** — En breton, ce *pagus* est appelé Poucastel et Pougastel, par contraction Pouhastel et Pestel, et parfois, de façon erronée, Plougastel. La Borderie l'identifie avec l'archidiaconé du même nom formant la partie occidentale du diocèse de Tréguier et s'étendant entre le Queffleut, la mer, la rivière de Lannion, ou Leguer, et le Poher. Il indique que le *castellum* dont il tirait son nom était, sans nul doute, l'antique forteresse gallo-romaine du Yaudet dressée sur le promontoire qui domine le Leguer. Tel n'est pas cependant l'avis d'A. de Barthélemy qui indique que le *pagus Castelli* ne comprenait qu'une partie de l'archidiaconé de Pougastel, la partie septentrionale de celui-ci formant le *pagus Civitatis* et tirant son nom de Coz Gueodet ou *Vetus civitas*. Il lui paraît en effet inadmissible que saint Tugdual se rendant du Conquet en Normandie à travers la Domnonée soit passé par le Poher, en Cornouaille, au lieu de suivre directement la voie romaine menant du Conquet à Dol. Il n'indique pas la frontière des deux *pagi*, mais situe, d'après Luzel, le chef-lieu du *pagus Castelli* au Castel en Plufur.

A ces objections, La Borderie répond que le Poher ne manquait pas non plus de voies romaines; et que Pou Caer

24. J. LOTH, *Les anciennes litanies des saints bretons*, dans : *Revue Celtique*, t. XI, pp. 138 et suiv.

étant la traduction bretonne littérale de *pagus Civitatis*, il ne saurait exister deux *pagi* très voisins du même nom; qu'enfin le Yaudet n'étant qu'un *castellum* ne pouvait être le chef-lieu d'une circonscription qualifiée *pagus Civitatis*; et qu'au surplus l'on ne rencontre pas le qualificatif de *Vetus civitas* avant 1267. A l'objection principale, rappelant que le Poher ne faisait pas partie de la Domnonée, il n'oppose que des arguments spécieux et extrêmement faibles, pour ne pas dire plus. « Pou Caer ou Poher, écrit-il, c'étaient les environs de Carhaix, c'est-à-dire la partie supérieure du bassin de la rade de Brest dont la zone septentrionale dépendait de la Domnonée, tandis que le reste se rattachait à la Cornouaille <sup>25</sup> ».

On demeure stupéfait de ces objections du grand historien lorsqu'on se rappelle qu'il est précisément l'éditeur et le savant commentateur du Cartulaire de Landevennec et des trois Vies de saint Tugdual. La seconde de ces dernières, en effet, à propos de la fable de l'évêché de Lexobie identifiant cette ville avec le Yaudet, mentionne en toutes lettres : « *Sanctus Tugdualus... Lexoviensem urbem in pago Civitatis sitam revisit* <sup>26</sup> », montrant ainsi que, pour le clerc trégorois qui rédigea cette Vie au XI<sup>e</sup> siècle, le Yaudet était sans ambiguïté dans le *pagus Civitatis*. La troisième Vie mentionne également : « *Ex quo tamen Lexoviensis destructa civitas, sedes episcopatus usque in hodiernum diem ibidem consistit (S. Tugdualus)* <sup>27</sup> », et qualifie donc le Yaudet de *civitas* bien avant 1267. Le même qualificatif lui est également donné dans la Vie de saint Eflam, mais celle-ci, il est vrai, ne paraît pas être antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle <sup>28</sup>.

Au fond, la principale objection de La Borderie repose sur sa traduction de Pou Caer par *pagus Civitatis*, mais Loth a

25. LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne, loc. cit.*, t. I, p. 358.

26. LA BORDERIE, *Saint Tugdual, loc. cit.*, p. 88.

27. *Idem*, p. 99.

28. LA BORDERIE, *Saint Eflam*, Rennes, 1892 (Extrait des *Annales de Bretagne*, t. VII). Voir : p. 15, § 12 : « *Sed, deo duce, sub civitate quae est supra Leguer...* » et, p. 17, § 14 : « *Tirannus vero prefate civitatis...* ».

magistralement démontré qu'elle était inadmissible, que Caer était l'équivalent de *castrum* et nom de *civitas* ; et qu'en conséquence le Pou Caer, plus tard Poher, était le *pagus Castri* et non le *pagus Civitatis*. Ce savant linguiste a, d'autre part, ajouté que Coz Gueodet était la traduction bretonne de *Vetus civitas* <sup>29</sup>.

Ainsi, comme l'a indiqué A. de Barthélemy, le *pagus Castelli*, situé à l'est du Queffleut, n'occupait qu'une partie de l'archidiaconé de ce nom; il reste à préciser sa limite orientale.

Les Vies des saints ne nous donnent malheureusement que peu d'indications sur ce *pagus*. Seules la troisième Vie de saint Tugdual y situe Plouigneau <sup>30</sup> et la Vie de saint Melar le manoir de la Boissière près Lanmeur <sup>31</sup>. Deux chartes du cartulaire de Saint-Georges de Rennes autorisent par contre, croyons-nous, à identifier ce *pagus* avec le territoire de Morlaix-Lanmeur, c'est-à-dire avec la région comprise entre le Queffleut, la mer, le Douron et la Cornouaille. Dans ces deux actes, d'ailleurs presque identiques, datés de 1040 et relatifs tous les deux à la donation faite par la comtesse Berthe, au monastère de Saint-Georges, de la paroisse de Plougasnou, celle-ci est dite, dans l'un, située dans le *pagus Castelli*, et, dans l'autre, dans le *pagus Leonensis* <sup>32</sup>. Cette dernière assertion paraît, à première vue, manifestement erronée; mais, si l'on veut bien se rappeler qu'après la victoire du comte Alain sur son frère Eudon en 1035 le territoire de Morlaix-Lanmeur fut réuni au Léon, l'on comprend parfaitement le rédacteur, évidemment fort au courant des remaniements qui venaient d'avoir lieu. Il nous montre ainsi que, pour lui, le *pagus Castelli* et le territoire de Morlaix-Lanmeur

29. LOTH, *Carhaix*, dans : *Revue Celtique*, t. XXIV, pp. 288 et suiv.

30. LA BORDERIE, *Saint Tugdual*, loc. cit., p. 116.

31. Dom PLAINÉ, *Vie de saint Meloir*, dans : *Analecta Bollandiana*, t. V, p. 169. — Sur l'emplacement de La Boissière, v. LE GUENNEC, *Les molles féodales du pays de Morlaix*, dans : *Mémoires de la Société archéologique du Finistère*, t. XLII, p. 96.

32. *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes*, édition DE LA BIGNEVILLENEUVE, Rennes, 1876, chartes n° XVIII et XXVII.

ne faisaient qu'un, territoire correspondant d'ailleurs plus tard au fief de Pestel dont le chef-lieu était Castel Dinan en Plouigneau.

\* \* \*

**Pagus Civitatis.** — Ainsi que nous venons de le voir en étudiant le *pagus Castelli*, le territoire du *pagus Civitatis* était compris entre le Douron<sup>33</sup>, la mer, le Leguer<sup>34</sup> et la Cornouaille. Dans cette dernière région, le Poher, ou *pagus Castri*, correspondant au bassin supérieur de l'Aulne, limitait ainsi sensiblement au sud le *pagus Castelli* et le *pagus Civitatis*. La Vie de saint Mélar est, en effet, très précise. Après avoir rappelé que la Bretagne était divisée en trois régions : la Domnonée, La Cornouaille et le Bro Weroc, elle indique que les monts d'Arrée formaient la frontière commune des deux premières<sup>35</sup>; la Vie de saint Hervé vient également le confirmer<sup>36</sup>.

\* \* \*

**Pagus Treher.** — Tandis que A. de Barthélemy limite ce *pagus* aux onze paroisses qui formèrent plus tard le régaire de Tréguier, A. de Courson et La Borderie l'identifient avec l'archidiaconé du même nom et lui donnent pour limites le Leguer, le bas cours du Trieux, le Leff et la Cornouaille.

Mais, après avoir ainsi défini nettement ses frontières, La Borderie ajoute aussitôt : « Il est probable, toutefois, que la portion de cet archidiaconé comprise entre le Trieux et le Leff et qui relevait du comté de Goello n'entraît pas dans le *pagus Treher* de Louéan<sup>37</sup> ». Le grand historien paraît, en conséquence, admettre au cours des siècles une évolution

33. Douron, du gaulois : dubron. En breton, dour = eau.

34. Leguer, comme Liger (la Loire), vient de la racine lig, leg : liquéfier, dissoudre.

35. Vie de saint Mélar, *Analecta Bollandiana*, t. V, p. 174 : « ... sanctum martyris caput et gloriosum corpus ejus in montem Aray qui est in confinio ultriusque consulatus afferrent ».

36. LA BORDERIE, *Vie de saint Hervé*, loc. cit., p. 267.

37. LA BORDERIE, *Saint Tugdual*, loc. cit., p. 302.

du *pagus Treher* et lui donner au VI<sup>e</sup> siècle comme frontière orientale tout le cours du Trieux.

Nous sommes ici en pleine confusion ; et il est bien regrettable que La Borderie n'ait pas précisé, pour notre édification, l'époque à laquelle il considérait le comté de Goelo. Cette seigneurie, en effet, disloquée après la rébellion et la défaite du comte Eudon en 1035, puis après l'attentat des Penthievre en 1420, augmentée, entre temps, par des mariages tels que celui de la comtesse Havoise et du comte Étienne, diminuée par des partages comme celui consenti par le comte Alain à son puîné Geoffroy, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, eut des limites extrêmement variables et souvent sans aucun rapport avec le *pagus* mentionné par Louénan, qui, lui, avait nécessairement des frontières parfaitement déterminées. La Borderie semble se référer au Ressort de Goelo du XV<sup>e</sup> siècle, qui indique, au contraire, explicitement qu'il s'agissait là des paroisses ne faisant pas partie du pays de Goelo, mais relevant des barres de la seigneurie de ce nom.

Le *pagus* Goelo est une unité territoriale parfaitement délimitée. C'est le plateau compris entre le Leff, le bas cours du Trieux, la mer et le Gouet. La toponymie a d'ailleurs conservé, au cours des siècles, plusieurs traces de ces limites : les mats ou mettes de Goelo au nord de la baie de Paimpol, le passage de Goelo en Trecor sur le Trieux entre les chapelles de Saint-Julien l'Hospitalier en Plounez et celle de Saint-Christophe en Pleumeur-Gautier (actuellement pont de Lezardrieux), les ponts de Goelo à Châtelaudren.

En dehors d'A. de Barthélemy, l'accord est unanime pour fixer à l'estuaire du Trieux la limite des *pagi Treher* et Goelou, ainsi que le précise d'ailleurs la Vie de saint Maudez indiquant Lanmodez à la frontière orientale du Trécor<sup>38</sup>.

38. LA BORDERIE, *Saint Maudez*, Rennes, 1891, p. 32, lectio V du Propre de Léon (Extrait des *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, t. XXVIII, p. 229) « ...in locum secessit (sanctus Mandetus) mari Britannico confinem, ubi nunc ecclesia parochiabilis illius sub invocatione visitur, Dolensi praesulatus subjecta, intra terminos lamen Trecorensis sita. »

Par contre, le cours supérieur du Trieux ne pouvait, au IX<sup>e</sup> siècle, former une limite de *pagi* puisqu'il coupait en deux la paroisse ancienne de Plesidy entre les bois, dont le territoire primitif englobait Saint-Pever et Senven Lehart. Ce dernier hameau, à l'est du Trieux, était d'ailleurs bien en Trécor selon le rédacteur de la troisième Vie de saint Tugdual. Celui-ci, grand amateur d'étymologies ou, plus exactement, de calembours, pour rappeler, en effet, l'antiquité de la chapelle Saint-Tugdual en Senven Lehart, imagine un message céleste au saint qu'un ange lui apporte et lui ordonne de lire « *ob cuius sacrae exortationis memoriam, locus ille usque in hodiernum Lehart vocatur, quod britannicum latine Lege cartam dicitur* »<sup>39</sup>. Cette étymologie fantaisiste de Lehart nous fait du moins connaître que Senven Lehart était certainement en Trécor, le rédacteur de la Vie précisant que ce message céleste parvint à saint Tugdual au cours d'une tournée pastorale (*diocesis sacra visitans loca*).

Les chartes de Beauport, la grande abbaye de Goelo, ont soin de discriminer les paroisses situées en ce *pagus*, telles Plouezec, Plouha, Etables, Plélo, Pordic, Plouvara, Yvias. Or, elles n'en mentionnent aucune au delà du Leff; et, cependant, Boqueho, Goudelin et Plouagat figuraient parmi ses prieurés et furent l'objet d'actes nombreux.

Le *pagus Treher*, dit aussi *Tricurius* et *Tricurinus*, était donc bien limité par le Leguer, la mer, l'estuaire du Trieux, le Leff, et, au midi, en Cornouaille, par le *pagus* Quintin correspondant à la haute vallée du Blavet<sup>40</sup>. Il est mentionné, dès mars 616, dans le testament de Bertichramnus, évêque du Mans<sup>41</sup>.

39. LA BORDERIE, *Saint Tugdual, loc. cit.*, pp. 105-106.

40. Si la seigneurie de Quintin était au début du XIII<sup>e</sup> siècle unie à celle de Goelo, sans doute à la suite d'un mariage, l'on ne saurait rien en déduire pour l'étude des *pagi* comme le veut La Borderie.

41. *Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium*, Le Mans, 1902, p. 104.

\* \* \*

**Pagus Goelou.** — Il est dit *Welamensis pagus* dans la Vie de saint Guénolé qui y situe le monastère de saint Budoc en l'île Laurea, aujourd'hui Lavré<sup>42</sup>. Nous venons de voir qu'il était limité par le Leff, l'estuaire du Trieux, la mer et le Gouet.

\* \* \*

**Pagus Penteur.** — C'est le pays de Penthièvre. A. de Courson et La Borderie indiquent que le diocèse de Saint-Brieuc était divisé, avant 1789, en deux archidiaconés portant les noms des deux *pagi* de Goelo et de Penthièvre, grave erreur qui a conduit Courson à tracer des frontières complètement erronées de ces *pagi*. La Borderie, au contraire, ajoute que ces deux archidiaconés ne représentent que fort imparfaitement les deux *pagi*, ce qui découle évidemment de son erreur initiale, et il assigne au *pagus Penteur* le territoire des paroisses mentionnées en 1294 dans le livre des Ostz du duc de Bretagne sous la rubrique « Baillie de Penthièvre », ce qui se trouve à peu près exact.

Ainsi que l'ont très justement publié Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, le diocèse de Saint-Brieuc, avant 1789, comprenait, d'après les pouillés anciens, non pas deux, mais quatre éléments : le Terrouer entre Urne et Gouet, l'archidiaconé de Penthièvre, l'archidiaconé de Goelo, enfin dix-huit paroisses situées dans le *pagus Poerhoetencis* ou Porhoet, au sud des paroisses suivantes : Allineuc, L'Hermitage, Gausson, Plouguenast, Plessala, Plemet<sup>43</sup>.

L'archidiaconé de Goelo, entre le Leff et le Gouet, embrassait très exactement tout le territoire du *pagus* Goelou; quant au *pagus Penteur*, situé entre le Porhoet, le Gouet, la mer et l'Arguenon, sa frontière avec le Daoudour ainsi que nous le verrons plus loin, il était représenté par le Terrouer

42. *Cartulaire de Landevennec*, loc. cit., p. 13.

43. GESLIN DE BOURGOGNE et DE BARTHÉLEMY, *Anciens Evêchés de Bretagne*, Saint-Brieuc, 1855, t. I, Introduction, pp. LXI et suiv.



entre Urne et Gouet et la presque totalité de l'archidiaconé de Penthièvre, les paroisses entre Arguenon, Rance et la frontière occidentale de l'ancien diocèse de Saint-Malo étant situées dans le *pagus* Daoudour.

\* \* \*

**Pagus Daoudour.** — La vie de saint Jacut, rédigée au XII<sup>e</sup> siècle, définit ce territoire, ainsi que l'a rappelé La Borderie : « *Territorium quod dicitur aquarum, eo quod duobus fluminibus cingitur, scilicet Rinctio et Arganonna* <sup>44</sup> ». Son nom breton, Poudour, francisé en Poudouvre, est bien la traduction de *pagus aquarum*.

Nous voyons ainsi que c'était là une unité territoriale parfaitement délimitée à l'ouest par l'Arguenon qui le séparait du *pagus* Penteur, à l'est et au midi par la Rance qui le séparait à l'est du *pagus* Aletis et du *pagus* Racter et au midi du Porhouet.

Il est à noter que, près d'Yvignac, l'on rencontre le village de Pouha, peut-être jalon d'un *pagus* plus ancien que le Daoudour. Un village du même nom se retrouve en Lanrelas, au sud et près de la Rance.

Il est à remarquer également que dans la députation de l'évêché d'Aleth envoyée à Saintes, d'après Bili, à la recherche des reliques de saint Malo, ne figure aucun envoyé du Poudour, ce qui n'est pas sans surprendre. Ce chapitre de la Vie de saint Malo n'ayant toutefois pour but que de montrer la suprématie d'Aleth sur la grande abbaye du Porhoet, saint Méen, qui la lui disputait, les évêques s'intitulant au IX<sup>e</sup> siècle « *episcopi in Poutrocoet* », cette omission du Poudour s'explique aisément <sup>45</sup>.

44. *Vie de saint Jacut*, publiée par les Bollandistes dans : *Catalogus Codicum Hagiographicorum*, etc., Paris, 1889, t. I, pp. 578-585. Il est à remarquer que Arganonna signifie : cours d'eau d'argent, et Rinctius : cours d'eau brillant.

45. *Vie de saint Malo* par BILI, publiée par M. F. Lor dans : *Mélanges d'Histoire de Bretagne*, Paris, 1907, V, chapitre VI, pp. 414-415.

\* \* \*

**Pagus Poutrocoet ou Porhoet.** — C'est le *pagus Transylvam* mentionné par Bili à propos de la députation précédente ainsi que dans les Vies de saint Méen et de saint Lery <sup>46</sup>. La Borderie écrit à son sujet : « C'était au VI<sup>e</sup> siècle, et en grande partie au IX<sup>e</sup>, le territoire occupé par l'immense forêt centrale de l'Armorique, presque complètement désert, et qui ne pouvait entrer pour rien dans les *pagi* mentionnés dans la Vie de saint Tugdual <sup>47</sup>.

Cette forêt centrale, quasi impénétrable, « la carapace feuillue de Brécilien », est une thèse chère à l'éminent historien, manifestement influencé par la Vie de saint Armel <sup>48</sup>, thèse qui ne résiste cependant pas à l'examen. Ce pays soi-disant désert, s'il renfermait bien de vastes forêts dont la toponymie permet d'ailleurs de déterminer les contours entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, était aussi coupé de rivières et sillonné de voies romaines importantes, le long desquelles existaient des agglomérations anciennes et plusieurs centaines de *fundi* gallo-romains dont plusieurs paroisses actuelles perpétuent les noms, telles Baulon, Beignon, Brignac, Campénéac, Comblessac, La Ferrière, Guillac, Guilliers, Lantenac, Lohéac, Ménéac, Merdrignac, Pipriac, Quédillac, Reminiac, Ruffiac, Talensac, Uzel, etc. Ainsi que l'a montré magistralement Loth, ces établissements gallo-romains constituèrent de sérieux îlots de résistance à l'avance des Bretons et furent l'un des principaux éléments du recul de la langue bretonne entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle <sup>49</sup>; il en eût été tout autrement

46. Vie de saint Méen dans : *Analecta Bollandiana*, t. III, p. 145 : « *Arrepto siquidem itinere Dei famulus, cum quadam die, jam vespere facto, in pago Placato, qui Transylva dicebatur, hospitium quaerere vellet* ». — Vie de saint Lery, Bibl. Nat., ms. fr. 22321, p. 609 : « *Ille sanctus, quamvis amabilis haberetur a Judicaelo et ab omnibus optimatibus et agricolis ac gentibus Transilvaticis* ».

47. LA BORDERIE, *Saint Tugdual*, loc. cit., p. 303.

48. « *Ad desertam Britanniam pergit, linquens Rhedoniam* ». DUINE, *Saint Armel*, dans *Annales de Bretagne*, t. XX, p. 452 (d'après le *Breviarum Rhedonense* du XV<sup>e</sup> siècle).

49. J. LOTH, *Les langues romane et bretonne en Armorique*, dans : *Revue celtique*, t. XXVIII, p. 374.

si ce pays avait été inhabité et défriché seulement par les nouveaux émigrés.

Les pouillés de l'évêché de Saint-Brieuc et quelques actes anciens de ce diocèse<sup>50</sup> montrent que le *pagus Porrohetencis* ou *Porrihocensis* avait pour limite ouest l'*Ulto*<sup>51</sup> (aujourd'hui Oust) depuis Uzel jusqu'à l'écluse de la Noë au nord de Males-troit. Le Cartulaire de Redon indique sa limite sud au IX<sup>e</sup> siècle entre l'Oust et la Vilaine en situant Augan, Caro, Guillac, Pipriac « *in pago Poutrocoet* » et Saint-Congard, Ruffiac, Carentoir, Sixt et Langon « *in pago Venediae* ». Il est d'ailleurs possible que, plus anciennement, les villages de Poubreu au sud-ouest de Ruffiac et de Poubreuil près Saint-Just, dont le nom ancien *pagus broili* est synonyme de *pagus sylvae*, aient été les jalons de la limite sud de ce *pagus*.

Sa frontière est plus incertaine. Le Cartulaire de Redon mentionnant expressément en Porhoet : Pipriac, Guern, Campel et Plélan, et les Vies de saint Méen, de saint Lery<sup>52</sup> et de saint Armel y situant également Saint-Jean de Gael, Saint-Léry et Ploërmel, l'on est tenté d'étendre ce *pagus* à l'est jusqu'à la frontière commune des évêchés gallo-romains d'Aleth et de Rennes entre Guipry et Langan; toutefois, rien ne permet de lui attribuer en toute certitude une pareille extension.

La Borderie assigne au Poutrocoet comme frontière orientale une ligne irrégulière, qui de Ploërmel gagnait Saint-Méen par Plélan et Montfort<sup>53</sup>. Mais, d'autre part, il indique que saint Thuriau était originaire de Baulon en Porhoet, donnant ainsi pratiquement à ce *pagus* pour limite est la Vilaine et le Meu.

50. Jean, évêque de Saint-Brieuc, confirmant en 1128 à Marmoutiers les possessions de cette abbaye dans son diocèse indique : *In Porrihocensi pago : ecclesia de Ferreria et ecclesia de Lantignac* (La Ferrière et Lantenac). *Anciens Evêchés de Bretagne*, loc. cit.; t. IV, p. 387.

51. Même racine que *Oldo* = l'Oudon et *Oltis* = le Lot.

52. *Vita Lauri*, Bibl. Nat., ms. fr. 22321, p. 609.

53. LA BORDERIE, *Géographie historique de la Bretagne avant le XI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 1851.

Or, la plus ancienne Vie de saint Thuriau est formelle : elle indique que le saint était originaire d'un *pagus* (qu'elle ne nomme pas) contenant un monastère dépendant de Dol nommé Vallon <sup>54</sup>. D'autres variantes indiquent que ce monastère était non pas en Porhoet, ainsi que l'indique La Borderie, mais en Bro Werek <sup>55</sup>. Baulon, ancien prieuré-cure de Saint-Jacques de Montfort, ne dépendant pas de Dol et n'étant pas en pays Vannetais ne saurait donc être retenu pour patrie de saint Thuriau. Dom Lobineau penche pour Ballon <sup>56</sup>, enfin, d'autres auteurs transformant Vallone en Vollone, indiquent Lanvollon, enclave doloise où sont mentionnés la maison et le puits de saint Thuriau; mais Lanvollon n'est pas en Vannes et Vallone n'est pas Vollone ! Nous ne pouvons donc rien conclure de la Vie de saint Thuriau concernant la limite est du Porhoet.

Tout ce que l'on peut affirmer, semble-t-il, c'est que le Porhoet s'étendait au moins à l'ouest de la ligne Saint-Méen, Saint-Onen, Muel, Saint-Malon, Saint-Péran, Maxent, Bovel, Mernel, Lohéac, Guipry. Il est à remarquer d'ailleurs que sur cette ligne l'on rencontre quelques villages dont les noms paraissent indiquer les jalons de *pagi* anciens : Poural, au sud-ouest de Treffendel; Pouriar, en Maxent; Poudhard, en Mernel; Pournie, en Maxent; malheureusement l'on manque de graphies anciennes.

Le Porhoet était-il, d'autre part, limitrophe à l'est d'un *pagus Orcheus*, homonyme de celui de Gwent, dont étaient originaires saint Méen et la mère de saint Samson ? Les Vies de saint Judicael et de saint Judoc autorisent à le supposer.

54. *Vie de saint Thuriau*, Bibl. Nat., ms. lat. 15437, fol. 30. « Sanctus igitur Thuriaus dolensis ecclesiae episcopus britannie minoris ex pago continente monasterium nomine Vallone enituit oriundus ».

55. « ... beatus Thuriaus in minori Britannia est exortus in diocesi Venetensi juxta monasterium Vallone nomine nuncupatus, quod monasterium subditus est potestati sancti Samsonis eximii confessoris. » (Vie extraite du bréviaire de Dol dans Bibl. Nat. ms. fr. 22321, fol. 621).

56. Dom LOBINEAU, *Vies des saints*, loc. cit., p. 177 : « Saint Thuriau naquit de parens nobles et riches, au diocèse de Vannes, auprès du monastère de Ballon... Ce monastère, de la dépendance de celui de Dol, était situé sur les bords de la rivière Oult... »

La première mentionne, en effet, un colloque entre saint Judicael et l'évêque d'Aleth saint Maelmon près de Talredau, *fundus* du *pagus Orcheus* près de l'hôpital fondé par Maelmon<sup>57</sup>. La seconde relate que saint Judicael, désirant reprendre le froc à Saint-Jean de Gael, proposa la couronne à son frère Judoc sur le conseil d'un pieux homme nommé Caroth. Judoc demanda, avant d'accepter, à faire une retraite au monastère de Lann Maelmon où il avait été élevé; mais, tandis qu'il méditait, il aperçut à l'entrée du monastère onze pèlerins allant à Rome, ce qui laisse supposer que Lann Maelmon et l'hôpital de Maelmon ne faisaient qu'un. Abandonnant tout, Judoc se joignit à eux et, aussitôt après la traversée du Coesnon, il reçut la tonsure. De là ses compagnons et lui gagnèrent Avranches, puis Chartres<sup>58</sup>. Talredau et Lan Maelmon devaient être ainsi dans l'évêché de Saint-Malo, à l'ouest du Couesnon et non loin d'une route menant à Avranches, donc, vraisemblablement, près de la route Plélan-Antrain. Suivant la remarque de M. Loth indiquant que Maelmon s'est probablement transformé en Malon, Lann Maelmon pourrait être Saint-Malon-sur-Meu, ce n'est là, toutefois, qu'une conjecture. Au nord, le Porhoet avait pour limite les lisières sud des *pagi* Penteur et Daoudour, que nous avons indiquées, jusqu'à Caulnes.

\* \* \*

**Pagus Aletis.** — Bien que non mentionné dans la Vie de saint Tugdual, le *pagus Aletis* faisait indiscutablement partie de la Domnonée. Il en est certainement le *pagus* le plus connu sous le nom de Clos Poulet.

Il formait en effet un territoire parfaitement délimité par la presqu'île s'étendant entre les marais de Dol et les noes de la Rance et rattachée seulement au *pagus Racter* par l'isthme

57. Vie de saint Judicael, Bibl. Nat., ms. fr. 22321, fol. 664 : « ...beatum Maelmonum, civitatis episcopum religionis meruit tanti viri societate dignissimum qui in talredau in fundo Orchei pagi apud xenodochium maelmonis... »

58. Vie de saint Judoc, Bibl. Nat., ms. fr. 22321, fol. 639.

sur lequel s'est élevé à l'époque féodale Châteauneuf. Il comprenait ainsi le territoire des paroisses actuelles suivantes : Saint-Malo, Saint-Servan, Paramé, Saint-Coulomb, Cancale, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Méloir-des-Ondes, La Gouesnière, Saint-Guinoux.

La Vie de saint Malo par Bili mentionne, en effet, que le saint, revenant de Saintonge, passa par Guipry puis par Plebs Arcar (Plerguer) et Miniac, et que, de là, il pénétra dans le Pou Alet<sup>59</sup>.

\* \*

**Pagus Racter.** — C'est le dernier *pagus* relaté par Louéan et le moins connu. M. Bourde de la Rogerie en a fait une remarquable étude à laquelle nous renvoyons le lecteur pour plus de détails<sup>60</sup>. Bornons-nous ici à rappeler les paroisses comprises, d'après cet érudit, dans le Clos Ratel, dont le territoire du *pagus* Racter ne paraît pas avoir beaucoup différé, c'étaient : Pleudihen, Miniac-Morvan, Plerguer, Lanvallay, Saint-Solain, Tressaint, Plesder, Saint-Pierre-de-Plesguen, Pleugueneuc, Saint-Helen, Evran, Treverien, Saint-Judoce et Saint-Tual.

Il semble toutefois, en examinant attentivement les frontières de ce territoire, qu'il faille, pour avoir une unité bien délimitée, y ajouter à l'est la paroisse de Lanhelin<sup>61</sup> et, au nord, étant donné sa position géographique, celle de Saint-Suliac, dont l'isolement demeurerait incompréhensible.

\* \*

Avec le *pagus* Racter nous voici au terme de l'itinéraire de saint Tugdual à travers la Domnonée, tel que l'a rapporté

59. DOM PLAINE, *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XVI, pp. 231-232. — F. LOT, *Mélanges d'Histoire bretonne*, p. 406.

60. BOURDE DE LA ROGERIE, *Le Pagus Racter et le Clos Ratel*, dans *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth*, Rennes, 1927, pp. 300-306.

61. M. Bourde de la Rogerie a bien voulu nous signaler que depuis la publication de son étude il avait trouvé mention d'un village de Rattel plus au sud, vers Bonnemain.

Louéan. Il est aisé de voir que, contrairement à la thèse de La Borderie et ainsi que l'avait indiqué A. de Barthélemy, les seuls *pagi* mentionnés sont ceux rencontrés par le saint en parcourant, d'ouest en est, la grande voie romaine desservant le nord de la péninsule armoricaine.

Le Poualet et le Porhoet ne sont en effet pas mentionnés, d'autres manquent encore à l'est du Racter et du Porhoet, tel le *pagus Orcheus*, connu seulement par les Vies de saint Judicael et de saint Judoc.

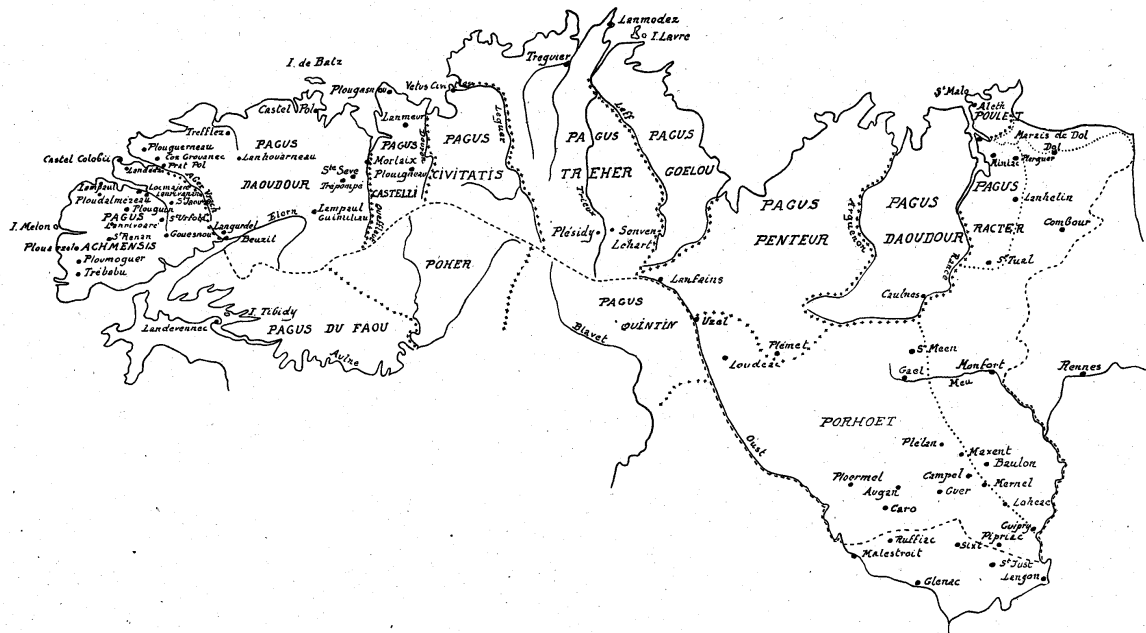
Si l'on veut bien remarquer que plusieurs ont leurs homonymes en Grande-Bretagne <sup>62</sup>, il est probable que les *pagi* que nous venons d'essayer de délimiter datent du VI<sup>e</sup> siècle, quelques-uns remontant sans doute à une époque plus ancienne.

D'une façon générale, à l'ouest du Gouet, les archidiaconés, ou grandes divisions ecclésiastiques, se superposent assez exactement aux grandes divisions civiles qu'étaient les *pagi*. A l'est du Gouet, au contraire, non seulement les archidiaconés, mais également les évêchés, ont scindé le Poudour, le Porhoet et le Racter, et il semble que l'on soit en droit d'en conclure que les évêchés de Saint-Brieuc et de Dol, créés aux dépens des évêchés de Tréguier et d'Alet, l'ont été postérieurement aux nouvelles divisions civiles et ecclésiastiques qu'établirent les Bretons après leur conquête de la péninsule armoricaine.

---

62. Outre le *pagus Orcheus*, mentionnons également, dans la région dont nous occupons ici, le *pagus Treher* ou *Treger*, homonyme du *Triger*, arrondissement de Cornwall, connu aujourd'hui sous les noms de *Trigg major* et de *Trigg minor* (en vieux celtique : *Tricirio-s*). Rappelons, enfin, que la Domnonée est l'homonyme de la *Dumnonia* insulaire ou Devon.

L'homonyme anglais du Goelo ou *Velaviensis pagus* était le *pagus* de Guilou qui est actuellement le Wiltshire, et dont le nom de Guilou semble, d'après Loth, venir de *Vilavii* ou *Velavii* (L'Émigration bretonne, p. 191).



R. COUFFON. Les « Pagi » de la Domnonée au IX<sup>e</sup> siècle.  
 (Mém. Soc. Hist. et Arch. de Bret., XXIV, 1944.)